

FACTURE N° 976105941
Le 05/07/2021 Page : 001 / 001
DUPLICATA

MT SOLUTIONS
 16 RUE LOUIS ROUQUIER
 92300 LEVALLOIS-PERRET
 FRANCE

N° Client : 6206724
 N° T.V.A. : FR47451940407

REXEL
 MATERIEL ELECTRIQUE

REXEL COLOMBES
 9203
 165 BLD DE VALMY
 ZAC KLEBER

92700 COLOMBES
 Tél. : 01.46.49.75.00

Fax : 01.46.49.52.52

MT SOLUTIONS
 42 AVENUE KLEBER
 75016 PARIS
 FRANCE

MT Solutions
 16 Rue Louis Rouquier
 interphone MT SOLUTIONS
 92300 LEVALLOIS-PERRET

Echéance : 05/07/2021 Règlement : Carte Bancaire Web

N° ligne	Référence Designation	Prix Unitaire H.T.	Remise en %	Prix Net Unitaire H.T.	Qté	Unité	Prix Total H.T.	Code T.V.A.
Notre BL n° CL-9203-559136771-01 expédié le 05/07/2021								
Votre commande DDP ROBUR								
Agence: REXEL COLOMBES								
0010	BIZ700197 SCIE CLOCHE 8 COBLT D48-305MM	450,09539	45,00	247,55246	1	U	247,55	2
Sous Total HT BL n° CL-9203-559136771-01							247,55	

Code T.V.A.	Total H.T. hors D.E.E.E.	Total H.T. D.E.E.E.	Total H.T.	P.F.A.	NET H.T.	Taux de T.V.A. (en %)	Total T.V.A.
2	247,55	0,00	247,55	0,00	0,00	247,55	49,51

NET H.T.	247,55 €
Total T.V.A.	49,51 €
Net T.T.C.	297,06 €

L'eco-participation correspond au coût d'élimination des déchets et des équipements électriques et électroniques qui vous est répercuté conformément aux dispositions du décret n° 2005-829 et de l'article L 541-10-2 du Code de l'Environnement.

Payé en ligne par carte bancaire

En Euro FACTURE

Escompte pour paiement anticipé : néant par rapport aux conditions générales de vente.
 Extrait des conditions générales de vente : Les factures de la Société REXEL France sont payables au comptant sans escompte. L'absence de paiement total ou partiel à l'échéance rendra toute somme due par le Client immédiatement exigible, sans délai préalable, et sera entraînée notamment le paiement par le Client d'une indemnité forfaitaire de 40 Euros par facture impayée, de montant égal susceptible d'être augmenté et la Société ainsi que les frais de recouvrement approuvés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire, l'application d'une clause pénale égale à 10 % du montant total facturé et non payé par le Client ainsi que des pénalités de retard calculées sur le base du taux d'intérêt pratiqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement le plus récente majoré de dix points de pourcentage, le taux d'intérêt à appliquer étant, pour le premier semestre de l'année, celui en vigueur au 1er janvier de l'année concernée et, pour le second semestre, celui en vigueur au 1er juillet de l'année concernée. Ces pénalités sont applicables à compter du lendemain de la date d'émissibilité de la facture et jusqu'au complet paiement des sommes dues. Conformément à la loi n°90-308 du 12 mai 1990, les biens vendus demeurent la propriété de la Société REXEL France jusqu'au paiement intégral et effectif du prix facturé et de ses accessoires, la livraison d'entendre de la remise matérielle des marchandises.
 Tout litige entre le Client et la Société relève de la compétence du Tribunal de Commerce de Paris.

REXEL France SAS - 13 Bd du Fort de Vaux - 75017 Paris
 SAS au capital de 41 940 672 euros - N° Siren : 309 304 616 - RCS Paris
 Code NAF 4669 A - Numéro de TVA Intra-communautaire : FR 26 309 304 616